Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Rejoignez le rassemblement

SAMEDI 29 NOVEMBRE

16H PLACE DES FONTAINES DE ROUGEMONT BELFORT

PAS UNE DE PLUS

Un décès tous les 2 jours. Au 06/11, 138 féménicides

(en 2024, 141 féménicides)

80% DES FEMMES SONT VICTIMES DE SEXISME AU TRAVAIL ET 30% VICITMES DE HARCÈLEMENT SEXUEL

70% DES VICTIMES DÉCLARENT NE PAS EN AVOIR PARLÉ À LEUR SUPÉRIEUR ET QUAND ELLES LE FONT, 40% ESTIMENT QUE LE RÈGLEMENT DE LA SITUATION LEUR A ÉTÉ DÉFAVORABLE

170 VIOLS OU TENTATIVES DE VIOLS PAR JOUR DONT 8 SUR LIEU DE TRAVAIL

STOP aux Violences Sexistes au Travail !

L'environnement de travail dans le Territoire de Belfort (90) doit être un lieu de respect. Le harcèlement sexuel, les propos sexistes et les intimidations sont illégaux.

Vous êtes victime ou témoin ?

•**L'Employeur** : Il a l'obligation légale de prévenir et sanctionner le harcèlement sexuel et les agissements sexistes (Article L. 1153-5 du Code du travail).

•**Le Référent Harcèlement Sexuel** : Obligatoire dans les entreprises de 250 salariés et plus.

•**Le Comité Social et Économique (CSE)** : Les représentants du personnel peuvent alerter l'employeur et aider la victime dans ses démarches.

•**La Médecine du Travail (Santé au Travail)** : Peut constater l'impact sur la santé de la victime et proposer des aménagements de poste.

•**Le Centre de Gestion (CDG 90)** : Pour la fonction publique territoriale, le CDG 90 a mis en place une procédure de signalement pour le harcèlement et les VSS pour les collectivités adhérentes (contact : *signalement@cdg90.fr*)

•**L'Inspection du Travail (DREETS)** : Rôle de contrôle et d'enquête. Peut être saisie en cas de manquement de l'employeur.

•**Le Défenseur des Droits** : Peut être saisi en cas de discrimination liée au sexe ou de harcèlement sexuel ou moral.

Associations :

•**Solidarité Femmes 90** : Accueil, écoute, orientation et hébergement pour les femmes et enfants victimes de violences conjugales. *Accueil téléphonique : 03 84 28 99 09* (Du lundi au vendredi).

•**CIDFF 90 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)** : Information sur les droits (juridique, social, professionnel) et accompagnement pour les victimes de violences sexistes ou sexuelles. T*éléphone : 03 84 28 00 24.*

•**France Victimes 90** : Bureau d'aide aux victimes, notamment au Tribunal Judiciaire de

Ne pas jeter sur la voie publique